

**RELEVÉ DE DECISIONS****11 mars 2016****Réunion des Personnes Publiques Associées**

Rédacteur :	Rémi LE FUR, INDDIGO
Relecture	Aurélie MICHEL, Biotope
Diffusion :	Par courrier électronique
Nb pages (celle-ci incluse)	3

Présents :

Cf. feuille d'émargement

---

**1 OBJECTIFS DE LA RÉUNION**

---

Les objectifs de la réunion étaient de recueillir l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA) sur le diagnostic.



---

**2 PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC**

---

Cf. diaporama de présentation en annexe et documents téléchargeables sur le site du Pays de Sarrebourg : <http://www.pays-sarrebourg.com/>

---

**3 AVIS DES PPA SUR LE DIAGNOSTIC**

---

**3.1 DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE**

Les échanges et remarques portent sur :

- **SCoT** Alsace Bossue :

- Le nombre de structures d’insertions et des emplois d’insertion qui pourraient être précisés ;
- La consommation foncière annuelle à l’échelle du département : elle est de 650 ha/an et l’objectif est de 350 ha/an ; celle du Pays e Sarrebourg pourrait être aussi comparée à celle du territoire SCoT voisin.
- ONF :
  - Souhait de l’inscription d’une marge de recul de 30 m de l’urbanisation par rapport aux limites forestières ;
  - Prudence concernant le développement du bois énergie et les volumes mobilisables : le développement du bois énergie se ferait au détriment du bois industriel et les prélèvements actuels sont au maximum (l’ONF privilégie la régénération naturelle) ;
  - Souhait de non développement de projet touristique massif en forêt ;
  - L’avenir des routes goudronnées qui vont être fermées faute de financement pour leur entretien ;
- EPFL : des projets en cours de maîtrise foncière et de reconversion des friches (Fénétrange, Harzwiller, Sarrebourg) ;
- Préfecture Sarrebourg : décroissance récente de la population entre 2015 et 2016 ;
- Chambre d’Agriculture :
  - Avis écrit à venir sur les points de détail, bonne prise en compte des enjeux agricoles du territoire, enjeu du maintien de la présence de l’agriculture et du développement de ses produits, de réduction importante de la consommation foncière (dents creuses, friches en reconversion, densification) ;
  - Pas d’enquête réalisée auprès d’exploitants agricoles : aurait permis d’aborder les déplacements agricoles, les réalités vécues dans les relations de voisinage... ;
  - Le territoire compterait 377 exploitations (observatoire du foncier) : la Chambre d’Agriculture est invitée à transmettre les chiffres plus récents ;
- VNF :
  - Intérêt de faire figurer les canaux sur les cartes ;
  - Fédération des acteurs du tourisme : étude d’aménagement du canal de la Sarre en cours par VNF à des fins touristiques notamment ;
  - Eurovéloroute 5 : à l’avenir il serait intéressant que l’itinéraire puisse longer le canal de la Sarre ;
- Communauté de communes du Saulnois : pas de remarque, un enjeu commun peut être autour de l’étang de Lindre ;
- Région : la qualité du dossier est appréciée, un retour détaillé sera transmis sur transport, mobilité et aménagement ;
- CLD : pas de remarques ;
- AMEM : pas de remarques ;
- Chambre de Métiers et de l’Artisanat :
  - Avis écrit à venir sur les points de détail, notamment les derniers chiffres ;
  - Satisfait du diagnostic, du zoom fait sur l’artisanat, le bâtiment et l’artisanat au côté de l’industrie, importance de l’économie résidentielle et touristique (lien avec les métiers d’art) ;
  - Vigilance à l’adéquation entre les objectifs de réductions des consommations foncières et les besoins locaux ;
- Chambre de Commerce et d’Industrie :
  - Pas de remarques, partage de l’analyse et des enjeux, point sensible de l’équilibre entre commerces en périphérie et centre ville et de la disparité entre les secteurs est et ouest du territoire ;
  - Etude commerciale complémentaire à venir intégrant également le comportement des ménages ;
- ADIL 57 :
  - Pas de remarques, félicitation pour le travail complet ;
  - Information complémentaire possible sur les structures d’hébergement ;
  - A noter : environ 270 appels téléphoniques du territoire à l’ADIL ;
- DDT 57 :
  - Bonne reprise des enjeux, un avis écrit de détail sera transmis ;
  - Consommation foncière : les enjeux portent sur la réduction de la consommation et non la maîtrise ;
  - Définition de l’enveloppe urbaine à préciser (la tâche urbaine devant être la plus fine possible) ;
  - Habitat : des liens à faire entre âge des logements, vacance et taille – lien entre taille des logements et taille des ménages ;
  - Logement locatif social : à faire apparaître comme enjeu ;
  - Les corridors : devront faire l’objet d’une politique.
- SCOT de l’Alsace Bossue :

- Les liens avec l'Alsace Bossue pourraient être affinés, de nombreux enjeux sont communs : formation, désertification médicale, services en direction des personnes âgées, de la petite enfance, de la jeunesse, logements vacants... ;
  - Des articulations à trouver en termes de flux et de déplacements.
- SCOT Région de Saverne : également des enjeux communs (centralité, mobilité, équipement..), des solidarités à créer en inter-SCoT, chiffres concernant le SCoT de Saverne à amender (nombre de communes : le SCOT transmet les chiffres).
- Département de Moselle :
  - Bonne prise en compte du PAC du Département et des données, bon diagnostic clair, un avis de détail a été transmis ;
  - L'Etat et le Département engagent un Schéma départemental des services ;
  - Moduler les éléments sur le potentiel de densification ;
  - Compléter l'aspect concernant l'électro-mobilité avec les éléments transmis, ainsi que les aires de covoiturage et de l'auto-partage ;
  - Programme « Habitat innovant et solidaire » concernant les personnes âgées et handicapées : à discuter dans le cadre du projet ;
  - Culture : ne pas la négliger dans le cadre des réflexions ;
- Agence Régionale de la Santé :
  - Retour écrit à venir, les différents aspects ont été pris en compte dans le cadre des documents ;
  - Répartition de la démographie médicale à surveiller.

### 3.2 ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les appréciations évoquées par les PPA au chapitre précédent concernant la qualité des documents concernent également l'Etat Initial de l'Environnement et ne sont repris à ce chapitre.

Les échanges et remarques portent sur :

- La part de la population des communes non couvertes par des réseaux d'assainissement ;
- La part des déchets recyclés ;
- Le projet de Territoire à risque d'inondation (TRI) du bassin de la Sarre ;
- Région :
  - Les données récentes d'Air Lorraine sont à intégrer ;
  - Faire le lien entre énergie et climat ;
  - Croiser les enjeux forts et transversaux ;
- DDT 57 :
  - Pas de remarque, la partie corridor sera affinée en fonction du projet ;
  - Tableau de hiérarchisation des enjeux : préciser la nature du tableau ;
- Ministère Défense :
  - Rajouter la présence du Site Seveso seuil bas à Hesse ;
  - Intégrer les friches militaires ;
  - Projet d'extension de la carrière sur un site militaire à Héming, impact potentiel sur la trame verte ;
- PNR de Lorraine :
  - Clarté des documents, lecture agréable, des précisions à venir par écrit ;
  - Bien souligner l'importance des prairies ;
  - Intégrer la Charte du Parc dans son intégralité ;
  - Important d'intégrer le patrimoine à la réflexion ;
  - Faire ressortir les points forts concernant l'énergie et le climat, le potentiel solaire ;
  - Mettre en valeur l'eau : régulation recharge de nappes, réservoir...

---

## 4 DIVERS

- Un DAAC est envisagé, l'étude de la CCI permettra de préciser également certains points.

*Sans remarque de la part du maître d'ouvrage dans les 8 jours qui suivent sa diffusion, ce compte rendu sera considéré comme validé.*

*Pour tout renseignement complémentaire :*

*Rémi LE FUR - INDDIGO  
Email : r.lefur@inddigo.com*